

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE DANS LE CAPITAL DE LA SITS

La société PARTNER INVESTMENT qui détenait directement et de concert 1 546 795 actions et droits de vote représentant 9,915% du capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne (SITS), a déclaré avoir franchi de concert à la hausse, le 10 Février 2016, le seuil de 10% du capital suite à l'acquisition directe en bourse de 16 147 actions et droits de vote, représentant 0,104% du capital.

Par ailleurs, la société PARTNER INVESTMENT a déclaré agir de concert avec la société IMMOBILIERE LE COIN BLEU (362 215 actions et droits de vote représentant 2,322% du capital), la société EL HADAYEK (61 460 actions et droits de vote représentant 0,394% du capital), la société EL HANA (390 166 actions et droits de vote représentant 2,501% du capital) et la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS (108 000 actions et droits de vote représentant 0,692% du capital).

La société PARTNER INVESTMENT a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre au cours des douze prochains mois sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote et la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par AXIS CAPITAL BOURSE, intermédiaire en Bourse, le 02 Mai 2016.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

M. Taher El MATERI, qui détenait directement 6 847 039 actions et droits de vote représentant 39,90% du capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 29 Avril 2016, les seuils de 33,3%, 20%, 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

La société Royal Investissements et Participations, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 29 Avril 2016, les seuils de 5%, 10%, 20% et 33,3% du capital suite à l'acquisition en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

La société Royal Investissements et Participations a déclaré que les objectifs qu'elle vise dans les douze prochains mois à venir sont les suivants :

- Ne pas poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

VENTE POUR DÉFAUT DE LIBÉRATION

La Bourse informe qu'au cours de la séance du vendredi 13 mai 2016, l'intermédiaire MAC-SA se propose de mettre en vente aux enchères publiques 11 500 actions de la Société « MTL FEEDER», soit 28,75% du capital. Le prix minimal demandé est de 100 dinars par action.

VENTE POUR DÉFAUT DE LIBÉRATION

La Bourse informe qu'au cours de la séance du vendredi 20 mai 2016, l'intermédiaire CGF se propose de mettre en vente aux enchères publiques 200 actions de la Société Institut Supérieur Prive Des Sciences de la Sante - I.2.S - S.A. « ex UPSAT ». Le prix minimal demandé est de 500 dinars par action.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 28 juin 2016 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 2 rue du Lac Turkana, les Berges du lac 1 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2015.
- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.
- Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2015.
- Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2015 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2015.
- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015.
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- Approbation de la conclusion d'emprunts.
- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS-RE »

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mercredi 1er Juin. 2016 à 10H00, à l'Hôtel AFRICA Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015.
- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015.
- Affectation du résultat de l'exercice 2015.
- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015.
- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration de Tunis Re (à l'exception du représentant des petits porteurs) pour les périodes 2016, 2017 & 2018.

NB : Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

Suivant décision du Conseil d'Administration tenu le 28 Avril 2016, Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société d'articles hygiéniques « SAH » sont convoqués le :

Lundi 30 Mai 2016, à 10h, à l'hôtel Golden Tulip Gammarth,

En vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2015 et du rapport de gestion du groupe;
- 2- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2015 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2015;
- 3- Affectation du résultat de l'exercice 2015;
- 4- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
- 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration, au Président Directeur Général ainsi qu'au Directeur Général Adjoint pour la gestion de l'exercice 2015;
- 6- Détermination et attribution des jetons de présence 2015 aux membres du Conseil d'Administration;
- 7- Allocation aux membres du Comité permanent d'audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité en 2015 ;
- 8- Nomination de (04) nouveaux administrateurs et information des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés ;
- 9- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes;
- 10- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette Assemblée seront mis à votre disposition au siège social de la société sis au N° 5 Rue 8610 ZI Charguia 1- Tunis.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATÉRIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 02 Juin 2016 à 09 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de L'Entreprise, Angle Avenue Principale, rue du Lac Turkana 1053 les Berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 3- Lecture et approbation des états financiers, et du rapport d'activité de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 4- Lecture et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Lecture et approbation du rapport d'activité du groupe SIAME
- 7- Lecture et approbation des états financiers consolidés du groupe «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 8- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe «SIAME» arrêtés au 31/12/2015 ;
- 9- Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 10- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2015 ;
- 11- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- 12- Informations sur les éventuels franchissements de seuil et le déroulement de l'opération de rachat d'actions ;
- 13- Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

AIR LIQUIDE TUNISIE

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le Vendredi 27 Mai 2016, respectivement à 9 heures et 10 heures 30, Au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2015,
- Examen des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice,
- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et répartition des bénéfices,
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Reconduction du montant des jetons de présence,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

- Augmentation de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désireux de prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le jeudi 26 mai 2016 à dix heures du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'année 2015 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015,
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes,
3. Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2015,
4. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2015,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015,
6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2015,
7. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2015,
8. Approbation de la désignation du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2016-2017-2018,
9. Autorisation au Conseil d'Administration pour le lancement d'un emprunt obligataire dans la limite maximale de trente millions de dinars (30.000.000 dinars),
10. Approbation du renouvellement des mandats de huit (8) administrateurs.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le jeudi 26 mai 2016 à onze heures trente minutes du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
2. Augmentation du capital social de la société,
3. Modification de l'article 6 des statuts sur la base de l'augmentation du capital social.

ATTIJARI LEASING

Messieurs les actionnaires de la société Attijari Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le mardi 31 Mai 2016 à 10 heures au siège de Attijari Leasing, rue du lac Annecy, les berges du lac- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2015
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2015;
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2015;
4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que la Loi N°2001-65 relative aux établissements de crédits;
5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2015;
7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2015;
8. Fixation des rémunérations des membres du comité Permanent d'Audit Interne et du comité des crédits et du comité risque pour l'exercice 2016;
9. Renouvellement mandat des administrateurs ;
10. Emission d'emprunts obligataires et subordonnés;
11. Pouvoirs.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies et signées dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 27 mai 2016 à 16h à l'hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe –Tunis.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2015 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015 et distribution de dividendes;
6. Transfert de Réserves ;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes ;
9. Pouvoirs en vue des formalités ;
10. Franchissement de seuil.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité (carte jointe à la convocation).

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 24 mai 2016, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

BANQUE DE TUNISIE

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le Jeudi 26 Mai 2016 respectivement à 09 heures et 11 heures, à l'Hôtel SHERATON – Avenue de la Ligue Arabe 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à la gestion 2015,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2015,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.
- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2015,
- Distribution des dividendes
- Réaffectation des réserves spéciales
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration et des comités réglementaires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
- Augmentation du capital social.
- Modification corrélative des Statuts.

Tout actionnaire peut assister aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes-dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

AVIS DES SOCIETES

CEREALIS S.A

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de la Société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le 3 juin 2016 à dix heures et demie (10h30) à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 et distribution de dividendes ;
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Renouvellement des mandats de certains administrateurs de la Société ;
10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes actuel de la Société ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la Société ; et
11. Pouvoirs pour formalités

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société. Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

SOCIÉTÉ CELLCOM

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 30 Mai 2016 à 15H00 à la Maison de l'Entreprise sise aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2015,
 - 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2015,
 - 3- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015,
 - 4- Quitus aux Administrateurs,
 - 5- Distribution de dividendes,
 - 6- Affectation du résultat de l'exercice 2015 et des résultats reportés,
 - 7- Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration,
 - 8- Autorisation au Conseil d'Administration pour l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leur cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier,
 - 9- Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales,
 - 10- Nomination de nouveaux membres du Conseil d'Administration,
 - 11- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018,
 - 12- Formalités et Pouvoirs,
 - 13- Questions diverses.
- Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.